



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 22/03/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

CONSEIL MUNICIPAL-COMMUNE DE LA VERDIERE

Date	22/03/2025
Lieu	Salle du Conseil Municipal
Présents	Gilles ROGIER, Sandra LIZANO, Gisèle VAUQUOY, Elisabeth FERRIER, Serge FERRIER, Frédéric BUISSON, Nicole THEILLOUT, F PIEULLE IKHLEF, E BOURASSEAU, D DUVAL, C BEAUDUEN, JF CHARRAT, D ENJARLAN, DAMIEN LUCE
Absents	J GUERARD, Jean-Philippe BERSIA
Procurations	S BLANC à S LIZANO, M GILLET à N THEILLOUT, F PAYAN à JF CHARRAT
Quorum	14 en début de séance
Heure d'ouverture de la séance	9h32
Heure de clôture de la séance	
Présidence	Monsieur le Maire Gilles ROGIER
Secrétaire de séance	Pour l'opposition : Pour la majorité : Mme Francine PIEULE IKHLEF a été élue secrétaire de séance
Public	Oui dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Le registre des délibérations de la séance précédente a été notifié à chaque élu pour signature.



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 22/03/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

Dossier n°1	Approbation du précédent conseil municipal
Débat	G ROGIER demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du conseil du 01/02/2025 Aucune remarque
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions :
Dossier n°2	Décisions prises en application de la délégation au Maire
Débat	G ROGIER fait une présentation des décisions qu'il a pu prendre en vertu de la délégation au Maire : <ul style="list-style-type: none">- 004 : régie de recette modification de l'encaisse ajouter la date de l'avis conforme- 002 : tarif cantine : 3.90€- 001 : sauvegarde de l'art français : 7688€ subvention de 80%- 003 : cd83 pour les vêtements ccff 1350€ subvention 50%- 005 : detr isolation salle fontvieille : 40296€ subvention 80%- 006 : subv tableau st roch : 5200€ subvention 80%
Dossier n°3	Exonérations maintien zone de revitalisation rurale : exonération en faveur des médecins, auxiliaires médicaux et vétérinaires
Débat	G ROGIER explique que la commune devait passer en 07/2024 en FRR, la loi de finance 2025 a validé Il faut voter les exonérations : pour les médecins : Monsieur le Maire propose 5 ans et de voter les 3 activités, vétérinaires, auxiliaires médicaux, et médecin. Aujourd'hui nous sommes en recherche active. Nous avons eu un rendez-vous avec l'ARS qui ont lancé une annonce et ils font les recherches auprès des différentes universités. S FERRIER le besoin crée le commerce, des cabinets proposent leurs activités pour faire des recherches contre rémunération. Ils sont en capacités de proposer des garanties de rechercher des médecins. G ROGIER explique qu'il y a toujours 2 annonces avec un salarié et une avec un libéral. En France c'est très compliqué, donc les réseaux de l'union européenne sont également utilisés. JF CHARRAT est ce qu'on connait le manque à gagner ? G ROGIER l'exonération était déjà effective
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions :
Dossier n°4	Exonération CFE en faveur des entreprises art 1466 code gnl des impôts
Débat	G ROGIER informe qu'il y a aussi l'exonération pour les créations d'entreprises ou reprises d'activités pour la CFE



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 22/03/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions :
-------------	--

FINANCES

Dossier n°1	Infraction dégradation de biens publics
Débat	G ROGIER explique qu'il y a quelques semaines les potelets devant la boulangerie ont été dégradé. Après recherche, l'auteur a été retrouvé et a fait un chèque du montant global 513.62€. Le conseil doit valider le montant de l'infraction
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstentions :
Dossier n°2	Admission en non valeur
Débat	G ROGIER explique que la trésorerie nous demande de sortir de la comptabilité une somme de 2018 de 36.50€ pour un impayé pour la cantine.
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Dossier n°3	Acquisition de la parcelle AB26
Débat	G ROGIER informe que cette parcelle est sur le quartier de l'ubac, et appartient à Madame Foulon. L'objet est de sécuriser le quartier. Nous leur proposons le rachat pour 100€ Il reste le terrain de la SCI Aurore D ENJARLAN explique qu'il manquait uniquement ce terrain. La SCI AURORE est en liquidation nous nous sommes rapprochés du mandataire judiciaire. Nous allons faire une proposition pour l'acquisition de cette parcelle. Un expert a fait un rapport sur la valeur. Il reste l'indivision de la parcelle ISNARD, c'est une parcelle qui a été oublié dans la succession. Si refus de vendre il faudra qu'elle contribue aux dépenses. G ROGIER informe que nous allons faire une proposition à la famille ISNARD.
Vote	Pour : à l'unanimité Contre : Abstention :
Questions diverses	- Effondrement RD554 : G ROGIER explique que le Département était au courant depuis le mois de juillet 2024. Le Département suite à l'effondrement nous a imposé une fermeture de la RD, une déviation. G ROGIER explique qu'il a contacté le Président du Département pour que



CONSEIL MUNICIPAL – PROCES VERBAL SEANCE 22/03/2025 MAIRIE DE LA VERDIERE-83560

	<p>les travaux s'accélèrent. Une première réponse de la nouvelle directrice du pôle voirie nous a été annoncé, les premiers travaux vont débuter dès lundi 24/03. Ils vont faire les études pour le confortement de la route.</p> <p>Nous avons reçu les commerçants jeudi 20/03, leur activité est impactée, ils souhaitent que la signalétique soit modifiée sur Ginasservis, Varages, Montmeyan. La demande a été faite au Département. Aujourd'hui nous n'avons pas de calendrier.</p> <p>JF CHARRAT demande si au niveau de la commune nous ne pouvons pas faire une commission d'indemnisation.</p> <p>G ROGIER explique que c'est prévu et qu'il souhaite le mettre en place sur le budget 2025. La solidarité des Verdiérois est nécessaire aussi. Des banderoles seront installées dès lundi.</p> <p>D ENJARLAN souhaite préciser qu'il y a 2 parkings à la base de loisirs et au cimetière, les gens peuvent venir ne marchant</p> <p>C BEAUDUEN dit qu'il faut s'adapter à la situation, les gens doivent faire un effort</p> <p>F BUISSON explique le Département était présent vendredi soir, dans un premier temps étude, imperméabilisation de la route puis ouvrir sur une voie.</p> <p>G ROGIER informe que les commerçants sont impactés par les livraisons qui leur demande un supplément car déviation.</p> <p>S LIZANO informe que l'école c'est très dangereux</p> <p>G ROGIER explique que les gendarmes sont prévenus et qu'ils seront plus présents</p> <ul style="list-style-type: none">- Réunion sur le budget jeudi 27/03 à 17h30 Excédent d'environ 400 000€ Budgétiser l'ubac, l'école, réhabilitation des maisons, 2^{ème} tranche piscine, voirie.- 22/04 Madame la Sous-préfète vient sur la commune
--	---

PV arrêté le 22/03/2025 à 10h37

Gilles ROGIER

Le Maire



Francine PIEULE IKHLEF

Le secrétaire de séance